



N° d'affichage : SEC/2019/07/07

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 19 Décembre 2019

Membres en exercice :	27
Membres présents :	18
Suffrages exprimés :	19
Votes Pour :	17
Votes Contre :	01
Abstention :	01

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le .....  
Deshaies, le .....

La Directrice Générale des Services

Mylène LACIDES

L'an deux mille dix-neuf, le Jeudi 19 décembre 2019, suite à la convocation du 11 décembre, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

**Sont présents** : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, OPET Ghislaine, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1<sup>er</sup> 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> adjoint*), MOUILA Gladys, APPOLINAIRE Lionel, GAMIETTE Julien, GAMIETTE Myonnette MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, MICHALON Irmine, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, , SOMMEIL Nicole, , VALLUET Odette, GAMIETTE Liliane, MOBETIE Marie-France, GOUBIN Fred (*arrivé à 19h16*) (Conseillers municipaux)

**Absents excusés** : BERNIER Maritza (*Procuration à Monsieur APPOLINAIRE Lionel*), (2<sup>ème</sup> adjoint,)

**Sont absents** : MANIOC Alain, PHILETAS Christina, ALIDOR Fritz, SABAS Sydney MATHIASIN Max, JEAN née SABAS Lydie, , BALZINC Théogat, FLÉMIN Félix, (conseillers municipaux),

**Secrétaire de séance** : Julien GAMIETTE

**Ont assisté** : **Directrice Générale des Services** : Mylène LACIDES

**Secrétaires Administratives** : Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 20 Décembre 2019

  
Le Maire  
Jeanny MARC

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

\*\*\*\*\*  
**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA PERENISATION DE PATROUILLES EQUESTRES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Madame le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée que par délibération en date du 25 mai 2018, le Conseil Municipal a attribué une subvention de 2 000 € pour la mise en place de patrouille équestre sur le territoire communal.

Les objectifs de cette opération visent à :

- ✓ Renforcer la proximité et prévenir tout trouble,
- ✓ Renforcer la tranquillité publique,
- ✓ Prévenir les atteintes aux personnes et lutter contre l'insécurité
- ✓ Participer aux recherches de personnes disparues,
- ✓ Lutter contre les vols à la roulotte,
- ✓ Prévenir les atteintes à l'environnement
- ✓ Promouvoir l'emploi des moyens équestres dans la lutte contre la délinquance aux Antilles

La Surveillance s'effectuera de Décembre à avril avec une fréquence de deux patrouilles sur chaque secteur par semaine avec les sociétés suivantes :

- ✓ DESHAIES et SAINTE-ROSE (Basse-Terre)- Le ranch des 2 ilets (statut société EARL) à DESHAIES



N° d'affichage : SEC/2019/07/07

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 19 Décembre 2019

- ✓ SAINTE-ANNE et SAINT-FRANCOIS (Grande-Terre) La Martingale (statut association) à  
BAIE-MAHAULT

### DISPOSITIF DECISIONNEL

#### **Le Conseil Municipal,**

Ouï l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2122-21, L2144-3, L2212-2, L2121-29,

Vu la convention de coordination entre la Police Municipale et la Gendarmerie de Deshaies en date du mois de mai 2018

Vu la délibération n° 19/03/31 en date du 05 Avril 2019 portant adoption du Budget Principal 2019,

Vu l'avis émis par la Commission des Finances réunie le 12 Décembre 2019,

Après en avoir délibéré,

#### **DECIDE à la MAJORITE (UN VOTE CONTRE ET UNE ABSTENTION)**

**Article 1 : D'ATTRIBUER** une subvention annuelle d'un montant de **2000 €** (Deux mille euros) pour la création de patrouilles équestres sur le territoire de la Commune.

**Article 2 : DE DONNER** pouvoir au Maire pour accomplir toutes formalités administratives et financières et signer tous actes et documents pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :** Madame le Maire et le Trésorier Payeur sont chargés en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Deshaies, le **20 Décembre 2019**

Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour expédition conforme

Le Maire

